



**ORCHESTRE
DE LA
SUISSE
ROMANDE**

OSR.CH

JONATHAN NOTT

Directeur musical
et artistique

Genève, le 13 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Nomination du nouveau Président
de la Fondation de l'Orchestre de la Suisse Romande**

Cher Monsieur, chère Madame,

Le Conseil de Fondation de l'Orchestre de la Suisse Romande (FOSR) a élu aujourd'hui **Monsieur Olivier Hari** à sa Présidence.

Monsieur Olivier Hari est professeur de droit des sociétés et de l'entreprise à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et avocat au sein de l'Étude Schellenberg Wittmer SA, à Genève. Il est membre, et a présidé, la Commission de formation permanente de l'Ordre des avocats de Genève, et est actif dans plusieurs associations.

Amoureux de musique, il est marié à Aurélie Conrad Hari et père d'une petite fille de cinq ans et demi, Clara.

Olivier Hari est l'auteur de nombreuses publications en lien avec le droit commercial et intervient régulièrement comme conférencier dans le cadre de congrès, en Suisse et à l'étranger. Il conseille également régulièrement des clients institutionnels et privés.

La Fondation de l'OSR se réjouit de cette nouvelle collaboration, et est heureuse d'accueillir Monsieur Olivier Hari dans ses nouvelles fonctions.

Monsieur Olivier Hari reprend la Présidence de la FOSR dès le 1^{er} juillet 2017, pour un mandat de 4 ans, me succédant dans ma fonction de Présidente de la FOSR depuis quatre ans.

J'ai été très heureuse de rencontrer des artistes de grand talent, des musiciens exceptionnels et très investis, de développer de nombreux projets et de les mettre en place, et je remercie les musiciens, l'administration et le Conseil de Fondation de l'OSR pour ces quatre années de collaboration.

Je vous prie de croire, cher Monsieur, chère Madame, en l'expression de ma haute considération.

Contact presse :

Laurence Lesne-Paillet
Responsable presse &
multimédia
Rue des Maraîchers 36
Case postale 38
1211 Genève 8
022 807 00 23
paillet@osr.ch

Florence Notter
Présidente de la Fondation de l'OSR